

DEMANDE D'ADHESION

(tarif jeune 14-25 ans – Saison 2011/2012)



Gallia Club Omnisports de BIHOREL
Association de loi 1901 créée en 1967
Agréée Jeunesse et Sport sous le n° 76 591

Section plongée sous-marine créée en 1972
Adresse : B.P.50 - 76420 BIHOREL
Section affiliée à la F.F.E.S.S.M. sous le n°22 76 0014

Site Internet : www.gcobplongee.com

DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE

Les mineurs de 14 à 16 ans sont acceptés **UNIQUEMENT** si l'un des parents est licencié et présent aux entraînements en piscines et aux sorties mer.

- 1 photo d'identité
- **1 enveloppe timbrée à votre adresse**
- 1 à 3 chèques du montant total (voir décompte de l'adhésion au verso)
- Pour les plongeurs **la copie de votre certificat médical** de non contre-indication à la pratique de la plongée. **Certificat obligatoirement validé par un médecin fédéral ou un médecin du sport pour les passages de niveaux à partir du niveau 2.**
- Pour les apnéistes **la copie de votre certificat médical** de non contre-indication à la pratique de l'apnée y compris à la pratique en compétitions. **Certificat obligatoirement validé par un médecin fédéral ou un médecin du sport.**

**Sans présentation du certificat médical aucune demande de licence ne sera effectuée.
Des modèles de certificats médicaux sont disponibles sur le site du club.
L'accès à la piscine sera refusé à compter d'octobre si votre dossier n'est pas complet**

Nous vous **conseillons vivement** suite aux recommandations de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins de vous **vacciner contre l'Hépatite B.**

Sachez que les photos prises au cours des activités de la section illustrent régulièrement le site Internet du club. En cas d'opposition de votre part cocher la case suivante

Je soussigné(e) _____ déclare avoir pris connaissance des conditions d'adhésion, m'engage à respecter les statuts et règlements du Gallia Club Omnisports de BIHOREL et de la section plongée – apnée, ainsi qu'à plonger selon les règles définies par la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins.

BIHOREL, le __/__/__

Signature

AUTORISATION LEGALE SI L'ADHERENT N'A PAS 18 ANS A CE JOUR

Je soussigné(e) _____ demeurant à _____
Tél. : _____ père, mère, tuteur de _____
consent à ce que l'intéressé(e) pratique la plongée sous-marine au sein du Gallia Club Omnisports de BIHOREL. Je m'engage (si mon enfant à moins de 16 ans) à être présent durant les entraînements.

BIHOREL, le __/__/__

Signature

(*) rayer les mentions inutiles				
Photo	Cotisation	Certificat Médical	Attesta. Assurance	Envel. timbrée
NOM : M, Mme, Mlle (*) _____				Photo
PRENOM : _____ N° De licence _____				

ADRESSE (écrire en caractères d'imprimerie S.V.P.)

N° _____ Type voie : _____ Nom de la voie : _____

Localité de résidence : _____

Code postal : _____ Bureau distributeur : _____

Date de naissance : __ / __ / __ Profession - _____

Tél Dom : _____ Tél Port. : _____ E-mail : _____

DECOMPTE DE L'ADHESION					
- Adhésion 14-25 ans ⁽¹⁾	:				163,85 €
- Licence adulte (à partir de 16 ans) ⁽²⁾	:				36,65 €
- Licence junior (14 et 15 ans inclus) ⁽²⁾	:				23,20 €
- Assurance complémentaire :	:				

Assurance LOISIR			Assurance LOISIR TOP		
L1	L2	L3	TOP L1	TOP L2	TOP L3
18,50€	29,50€	51€	36,50€	47,50€	78€

Choix d'assurance complémentaire ⁽³⁾ ... : €

Réductions

- Second membre de la famille ⁽⁴⁾ : - 15,00 € €

MONTANT DU REGLEMENT ⁽¹⁺²⁺³⁻⁴⁾ : €

Directement, à votre domicile, vous recevrez votre licence et un coupon d'abonnement à SUBAQUA au tarif préférentiel.

ASSURANCE COMPLEMENTAIRE FEDERALE ⁽³⁾

La licence FFESSM comprend une assurance de responsabilité civile. Le club exige la présentation d'une assurance complémentaire.

La Fédération propose les assurances complémentaires LOISIR, qui sont des assurances individuelles d'accident pour tout pratiquant de plongée ou d'apnée, ou LOISIR TOP, qui couvrent en plus vos voyages plongée dans le monde entier (annulation, interruption, assurance bagages voyage plongée).

Si vous ne souscrivez pas une de ces assurances LOISIR ou LOISIR TOP, vous devez fournir une attestation de prise en charge de la plongée sous marine avec bouteille ou de l'apnée par votre assurance personnelle. La présentation d'une assurance complémentaire LOISIR ou LOISIR TOP est toutefois obligatoire pour les compétitions d'apnée. Les contrats d'assurance sont consultables sur le site www.ffesm.fr ou au local de plongée.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le tarif de l'adhésion comprend les entrées à la piscine, le repas d'accueil, la possibilité de plonger en mer à Dieppe sur le bateau du club moyennant une participation à l'entretien du bateau (coût 2011 : 8 euros plongée exploration, 10 euros plongée technique).

RENSEIGNEMENTS VOUS CONCERNANT

Je souhaite participer régulièrement aux entraînements des jours suivants :

Judi 20h-21h30 (réservé plongée) dimanche 8h – 9h30 mardi 21h – 22h30 (réservé à l'apnée)

En tant qu'apnéiste, je souhaite participer à des rencontres, sélections, compétitions ? oui – non

Pour passer le niveau 2 il faut justifier d'une quinzaine de plongées en mer.

MON NIVEAU											
	Débutant	N1	PE40	N2	PA40	N3	N4	INITIATEUR	MF(B)1	MF(B)2	RIFA(P-A)
PLONGEUR											
APNEE											
BIOLOGIE											

MON NIVEAU NITROX		
	ELEMENTAIRE	CONFIRME
J'AI		
JE PREPARE		

JE SOUHAITE PREPARER UN NIVEAU											
		N1	PE40	N2		N3	N4	INITIATEUR	MF(B)1	MF(B)2	RIFA(P-A)
PLONGEUR											
APNEE											
BIOLOGIE											

Complément d'information:

Permis bateau:

- Un explicatif des qualifications PE40 et PA40 sont disponibles sur le site de club : www.gcobplongee.com